



S'engager ensemble
pour l'inclusion

IME Les Pléiades

Institut Médico-Educatif

6 rue Frédéric Bastiat
40 100 Dax
05 58 58 00 90
imelespleiades@adapei40.fr

Siret : 775 598 485 00180



CONVENTION DE PARTENARIAT
ENTRE L'IME LES PLEIADES ET LE CCAS DE DAX

ENTRE

L'IME LES PLÉIADES

6 rue Frédéric Bastiat
40100 DAX
Tél. : 05.58.58.00.90

Représenté par M. Philippe DURAND, Directeur du Territoire Enfance

D'une part,

ET

CCAS DE DAX

6 Rue de l'Hôpital
40100 Dax
Tél. : 05.58.90.46.46

Représenté par M. Julien DUBOIS, Président du CCAS de Dax

D'autre part.

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT :

Article 1 : Cadre Législatif

Cette convention se réfère aux textes réglementaires qui régissent les établissements médico-sociaux.

Vu la loi 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale,

Vu la loi 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées,

Vu la loi 2009-322 du 20 mars 2009 relative aux obligations des établissements et services accueillant ou accompagnant des personnes handicapées adultes ayant pas pu acquérir un minimum d'autonomie.

Article 2 : Objectifs de la convention

L'atelier « échange avec l'EHPAD Alex Lizal » est un atelier intergénérationnel visant à créer un espace de rencontre, de partage et d'expression entre deux publics.

A travers des rencontres hebdomadaires thématiques (ateliers créatifs, culinaires, ludiques,) ce projet permet de :

- Valoriser les savoirs et la mémoire,
- Renforcer les compétences sociales, l'autonomie et la communication,
- Favoriser les relations intergénérationnelles.
- Encourager l'écoute, la patience, le respect de l'autre.
- Favoriser l'autonomie et l'estime de soi.
- Donner aux jeunes adultes un rôle actif et valorisant.
- Utiliser des activités pratiques et ludiques comme support de médiation.
- Créer des souvenirs et des objets concrets ensemble.

Ce projet s'inscrit dans une démarche inclusive et éducative, centrée sur la co-construction de moments de vie porteurs de sens et de reconnaissance mutuelle.

Article 3 : Intervention

Cette activité sera animée par Mme Natacha DIREXEL et Mme Elizabeth MAURY.

Article 4 : Organisation de l'atelier

L'atelier se déroulera tous les lundis de 14h00 à 16h00, à l'IME, à l'EHPAD Alex Lizal ou en extérieur en fonction de l'atelier du jour.

Article 5 : Responsabilités

Les personnes accompagnées de l'IME Les Pléiades bénéficieront de l'assurance en responsabilité civile de l'IME.

- Nom : MUTUELLE SAINT-CHRISTOPHE assurances
- N° de contrat : 5 568 641 704/ 5310

Les personnes accompagnées de l'EHPAD Alex Lizal bénéficieront de l'assurance en responsabilité civile de l'EHPAD.

- Nom : SMACL Assurances
- N° de contrat : 81208/V

Article 6 : Conditions financières

Un budget maximum de 300€ sera alloué par l'EHPAD Alex Lizal pour les achats de matériels, sorties extérieures.

Un budget maximum de 200€ sera alloué par l'IME Les Pléiades pour les achats de matériels, sorties extérieures.

Article 7 : Assurance

L'EHPAD Axel Lizal s'engage à souscrire une assurance en responsabilité civile, couvrant notamment les dommages subis par les adultes au cours de l'activité, et à communiquer l'attestation subséquente.

Article 8 : Clauses résolutoires

En cas de non-respect, par l'une ou l'autre des parties, des engagements réciproques inscrits dans la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'une ou l'autre des parties à l'expiration d'un délai immédiat suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception.

Fait à Dax, le 08 septembre 2025.

LE CCAS de Dax,
M. Julien DUBOIS, Président.

Le Directeur du Territoire Enfance,
M. Philippe DURAND.



IME
LES PLEIADES

CALENDRIER 2025 - 2026

MOIS	DATES
DECEMBRE	1 - 8 - 15
JANVIER	5 - 12 - 19 - 26
FEVRIER	2 - 9 - 23
MARS	2 - 9 - 16 - 23 - 30
AVRIL	20 - 27
MAI	4 - 11 - 18
JUIN	1 - 8 - 15 - 22
JUILLET	6 - 20

Fait à Dax, le 08 septembre 2025.

LE CCAS de Dax,
M. Julien DUBOIS, Président.

Le Directeur du Territoire Enfance,
M. Philippe DURAND.



Accusé de réception en préfecture
040-264000860-20251128-20251127-4-DE
Date de télétransmission : 02/12/2025
Date de réception préfecture : 02/12/2025